

Prévention du risque inondations

L'Agglomération Cannes Lérins lance la construction du bassin de rétention des eaux de pluie de Carimaï

Sous l'impulsion du Président David Lisnard, l'Agglomération Cannes Lérins est devenue une référence nationale en matière de lutte contre les inondations avec la mise en place dès 2018 d'un Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI) doté d'un budget de plus de 150 millions d'euros. Dans ce cadre, David Lisnard a présenté, vendredi 25 septembre 2026, la création d'un important bassin de rétention des crues dans l'ancien hameau du Carimaï, situé entre Cannes et Le Cannet, et aujourd'hui débétonné, afin de protéger les habitants et leurs biens. Cet ouvrage pourra stocker jusqu'à 70 000 m³ d'eau, soit l'équivalent d'environ 30 piscines olympiques. L'opération débute courant octobre et le dispositif sera livré fin 2028.



*Présentation des actions de lutte contre les inondations par **David Lisnard**, maire de Cannes et président de l'Agglomération Cannes Lérins, **Sabry Hani**, sous-préfet de l'arrondissement de Grasse, **Sébastien Leroy**, maire de Mandelieu-La Napoule et premier vice-président de l'Agglomération, **Christophe Ulivieri**, maire de Mougins et vice-président de l'Agglomération Cannes Lérins, **Marc Ocelli**, délégué communautaire du Cannet, **Florence Chabanis**, conseillère municipale de Théoule-sur-Mer et **Jean-Michel Arnaud**, vice-président cannois de l'Agglomération Cannes Lérins en charge de la GEMAPI*

« Le 3 octobre 2015, l'un des plus violents orages que la France ait connus a touché notre bassin de vie et notamment le hameau du Carimaï. Le cours d'eau La Frayère y est monté jusqu'à deux mètres cinquante. Une personne a été emportée par les flots. En tout, cinq victimes ont été recensées à Cannes et treize sur l'agglomération. De ce drame est né un engagement : celui de ne plus subir ce type de phénomène avec autant de conséquences humaines et matérielles. Il y aura également d'autres inondations. Mais nous devons en réduire la gravité des conséquences et nous protéger. Aujourd'hui, notre agglomération est pionnière en la matière, et nous continuons à réaménager le bassin de vie cannois avec des équipements structurants. En témoigne la construction du bassin de rétention des crues en lieu et place du hameau du Carimaï où nous avons débétonné pas moins de 32 500 m² de surface ».

David Lisnard, maire de Cannes et président de l'Agglomération Cannes Lérins

Ralentir les crues pour gagner du temps et se mettre à l'abri

Le 3 octobre 2015, la ville de Cannes a connu l'un des plus orages les plus violents enregistrés en France. Il est tombé sur le quartier de la République **196 mm d'eau en seulement 2 heures** soit l'équivalent de **1 000 piscines olympiques**. Le Hameau du Carimaï a été particulièrement inondé emportant un résident. A la suite de cet événement, l'Agglomération Cannes Lérins a pris de manière anticipée la compétence GEMAPI en juin 2016. Elle a alors lancé un vaste programme de **sanctuarisation** du hameau du Carimaï afin d'y créer un **bassin de rétention des eaux de pluie**.

Dès 2018, les équipes de l'Agglomération ont entrepris la démolition des logements et en septembre 2025, l'intercommunalité a finalisé le rachat – via le Fonds Barnier – de l'ensemble des parcelles (32 500

m² au total) pour y réaliser le **bassin de ralentissement et de rétention des crues**. Ce dernier aura une **capacité de stockage d'environ 70 000 m³**.

Le barrage sera d'une **hauteur de 5,40 mètres et d'une longueur de 150 mètres** avec un évacuateur de crue de 75 mètres de long, situé dans le lit du cours d'eau la Frayère. Le bassin ainsi formé s'étendra sur 400 mètres de long et 20 à 80 mètres de large en fonction de la géométrie du site.

Pour rappel, un barrage écrêteur de crue sert à **retenir temporairement l'excès d'eau en période de crue**. Il se remplit quand le débit de la rivière dépasse un certain seuil, puis **relâche progressivement** l'eau stockée après la crue donnant ainsi **un temps précieux aux services communautaires, municipaux et de secours** pour déclencher les procédures d'alerte, organiser les évacuations éventuelles et mettre en œuvre les mesures de mise en sécurité des populations et des infrastructures.

Les premiers travaux seront lancés en octobre (sous couvert de l'obtention des autorisations environnementales) et la **livraison de l'équipement se fera fin 2028**. L'investissement est de **9 millions d'euros** subventionnés par le Fonds Vert (570 000€), le Département des Alpes-Maritimes (646 000€), le Fonds Barnier (380 000€) et la Région Provence Alpes-Côte d'Azur via le Feder (1,49 million€).

